

Le Monde 3.3.2004.

Chypre, l'Union européenne et la Turquie

DE PART ET D'AUTRE de la « ligne verte », cette vieille cicatrice de guerre froide qui sépare Chypre en deux depuis 1974, les populations inquiètes et attentives voudraient croire que l'heure du règlement de la « question chypriote » a sonné. Les Chypriotes, turcs et grecs réunis, monteront-ils ensemble dans le train de l'élargissement européen au 1^{er} mai ?

Les négociations qui se déroulent en ce moment à Nicosie entre les chefs des deux communautés, Rauf Denktash et Tassos Papadopoulos, ont-elles une chance d'aboutir ? Après trente ans de pourparlers infructueux, les opportunités sont-elles vraiment aujourd'hui « plus grandes que jamais », comme l'a souligné récemment Günther Verheugen, le commissaire européen chargé de l'élargissement ?

À Bruxelles, la préférence va à l'instauration d'une Chypre réunifiée. Et l'ONU, engagée avec le plan de son secrétaire général, Kofi Annan, dans une quatrième conciliation – après celles de Kurt Waldheim en 1977, de Perez de Cuellar en 1984, de Boutros Boutros-Ghali en 1992 –, aimerait que cette fois-ci soit la bonne. Le temps presse. Si aucun règlement n'est trouvé pour l'île, séparée, depuis les affrontements interethniques de 1973 et l'invasion turque de 1974, en deux entités homogènes (Turcs au nord, Grecs au sud), seule l'administration chypriote grecque rejoindra la famille européenne.

Reconnue par Ankara seulement, la partie turque risque de replonger dans l'isolement et la précarité économique, elle qui affiche un niveau de vie par trois fois moins élevé que celui du Sud. Des milliers de Chypriotes grecs (195 000 sur 625 000 en tout) rêvent de regagner les propriétés perdues lors de l'avancée de l'armée turque au Nord en 1974, tandis que la population chypriote turque (180 000) a les yeux rivés vers l'Europe, gage d'ouverture et de prospérité.

Mais le plan Annan, qui prévoit la création d'une confédération souple de type helvétique composée de deux « Etats constitutifs », n'a-t-il pas été rejeté lors de précédentes négociations ? Deux mois de pourparlers suffiront-ils à le faire accepter ? Les récentes discussions de Nicosie permettent d'en douter. A peine avaient-elles commencé que Tassos Papadopoulos, le président de la République de Chypre (seule reconnue internationalement), quittait la table après un vif échange de vues avec le représentant de la partie chypriote turque, Rauf Denktash. « Il est parti sans me serrer la main », déplora ce dernier.

Entre les deux Chypriotes, les

sujets qui fâchent ne manquent pas. De la présence de l'armée turque dans le nord de l'île (entre 30 000 et 35 000 hommes), au règlement du problème des propriétés, en passant par le nombre de réfugiés du conflit de 1974 autorisés à se réinstaller dans la partie opposée, tout les sépare. M. Denktash, préoccupé par la perspective de l'installation de Chypriotes grecs au Nord (dont 90 000 réfugiés), réclame une révision à la baisse de leur nombre, car il craint la dilution de sa communauté.

« Je n'en serai pas le fossoyeur », avait-il annoncé avant les pourparlers. Le gouvernement d'Ankara lui recommanda alors de ne pas apparaître comme celui « qui refuse de s'asseoir à la table des négociations ». Une semaine avant la reprise des discussions, le quotidien *Milliyet* (daté du 7 février) mettait en garde : « Si nous refusons de négocier, la partie sud va entrer dans l'Union, et que va-t-il se passer ? Nous serons obligés de reconnaître l'autorité de la partie grecque. Ils vont nous demander

d'ouvrir une ambassade... (...) Finalement, pour cette raison, nos relations avec l'Europe vont se dégrader. »

Le round de négociations qui s'ouvre à Nicosie ne ressemble à aucun autre. Contrairement à ce qui se passait lors des précédentes tentatives de règlement, les deux vieux acteurs du conflit de 1974 n'auront pas le mot de la fin. N'ont-ils pas tous deux souscrit le 13 février à New York au calendrier marathon de Kofi Annan ? Selon cet échéancier, les pourparlers interchypriotes dureront jusqu'au 21 mars. Si des points restent en suspens, la Grèce et la Turquie, les deux Etats garants, seront appelés à la rescousse. En cas de difficultés persistantes, c'est en définitive Kofi Annan qui tranchera. Le 21 avril, enfin, des référendums seront organisés au Nord comme au Sud, donnant la dernière main aux populations concernées.

La population chypriote turque, maintenue sous la perfusion économique d'Ankara – qui fournit jusqu'à l'eau –, fatiguée par trente ans

d'embargo et d'isolement, devrait majoritairement voter en faveur d'une île réunifiée. Côté chypriote grec, en revanche, rien n'est joué. Un sondage, publié dimanche 22 février par le quotidien *Politis* au Sud, laisse craindre un vote majoritairement défavorable à la réunification (40 % « contre » ; 31 % « pour » ; 29 % d'indécis). Le secteur du tourisme, par exemple, dit craindre la concurrence que pourrait lui faire le Nord – où les prix sont beaucoup moins élevés. Les hôteliers espèrent que le ministère du tourisme dépendra de l'Etat central, et non de chaque « Etat constituant », pour que les tarifs soient les mêmes. Dans l'incertitude, ils sont inquiets.

Pourtant une donnée fondamentale a changé : la Turquie, la puissance tutélaire de la partie nord de Chypre, a mis de l'eau dans son vin. Non seulement le gouvernement islamo-conservateur de Recep Tayyip Erdogan a fait du projet européen sa « priorité absolue », mais il a réussi à trouver un terrain d'entente avec les militaires, acteurs incontournables de la politique étrangère. Fidèles à l'enseignement d'Atatürk – « Il y a plusieurs pays, il n'y a qu'une seule civilisation » –, les généraux sont majoritairement favorables à l'arrimage du pays au Vieux Continent.

Reconnue candidate depuis le sommet européen d'Helsinki en 1999, la « petite Asie » attend toujours une date pour l'ouverture de négociations en vue de son adhésion. Le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan met des bouchées doubles. Il est rivié à la prochaine décision de Bruxelles – en décembre 2004 – d'ouvrir ou non le chapitre des discussions. Chypre pèsera sur la balance.

La non-résolution du problème de l'île « pourrait devenir un obstacle sérieux » à la candidature turque, avait prévenu la Commission à l'automne 2003. Les généraux le savent : c'est lors de « contacts permanents avec le président et le chef de l'état-major » que l'accord de New York a pu être ficelé. C'est ce qu'Abdullah Gül, le chef de la diplomatie turque, a avancé alors qu'il essayait dans l'enceinte du Parlement les reproches de certains députés, prompts à l'accuser d'avoir « bradé » Chypre. Mais l'opposition parlementaire turque peut toujours tempêter, l'Eglise orthodoxe grecque peut toujours appeler à un « paroxysme de prières » en guise de rempart au plan Annan, le printemps chypriote verra peut-être la chute du dernier mur en Europe. Une chose serait sûre, affirme Abdullah Gül, « le temps du sang qui coule est fini ».

Marie Jégo

Evolution PAR LEITER

